

## DE Conseiller en Economie sociale et Familiale



### Service aux personnes et aux collectivités | DE - Diplôme d'Etat

CODE RNCP n° 37678

Certifié par Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

Date de publication : 12/06/2023

Fiche formation mise à jour le 17 octobre 2025

## Présentation

### Lieu(x) de formation

Lycée Bernart de Ventadour - USSEL

### Métiers

Conseiller en économie sociale et familiale

### Objectifs de la formation

Budget, alimentation, habillement, santé, vie sociale ... le diplôme de conseiller en économie social et familiale forme des spécialistes de l'organisation de la vie familiale.

Par des conseils, des actions de formation, et des projets, le/la conseiller(ère) aide les personnes en difficulté – bénéficiaires du RMI, personnes handicapées, gens du voyage... à mieux conduire leur vie quotidienne et à refaire surface.

Il peut ainsi être amené à organiser les ateliers d'alphabétisation, à mettre en place des systèmes d'aide aux devoirs ou à impulser des bourses aux vêtements en résumé, toute opération qui participera à sa mission d'éducation du quotidien.

Il peut être employé par différentes structures : collectivités locales, office de HLM, CAF, Sécurité sociale ....

### Contenu de la formation

#### Domaine Professionnel

- Conseil et expertise à visée socio-éducative dans les domaines de la vie quotidienne
- Intervention sociale
- Communication professionnelle
- Dynamiques interinstitutionnelles, partenariats et réseaux

## Poursuite d'études

- DE d'ingénierie sociale
- CAFDES
- CAFERUIS

# Infos pratiques

## Pré-requis

- Après un BTS ESF

## Conditions d'accès à la formation

- Avoir entre 15 et 29 ans révolus
- Avoir signé un contrat d'apprentissage avec un employeur
- Être en possession d'une carte d'identité ou d'un titre de séjour autorisant à travailler
- Sélection sur dossier
- Toutes nos formations sont accessibles au public en situation de handicap

## Délais d'accès, durée et modalité de formation

- Délais d'accès : intégration en formation dès la signature d'un contrat d'apprentissage.
- Durée : 1 an avec possibilité d'adaptation de la durée du contrat – (540 h/an en centre de formation)
- Modalité de formation : Alternance entre cours en Ufa et formation en entreprise – Formation proposée en mixité – Possibilité d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par équivalence. (Nous consulter)

## Tarifs et financements

Prise en charge de la formation par :

- Les opérateurs de compétence (OPCO)
- CNFPT
- Employeurs publics

## Méthodes mobilisées

- Présentiel

## Modalités d'évaluation

- Contrôle en cours de Formation (CCF)